



## FICHE 1

### INTRODUCTION

#### ➔ Le contexte en Pays de la Loire

Les adhérents de FNE Pays de la Loire constatent dans la région de fréquents abattages d'arbres, notamment en milieu urbain, et des destructions à la chaîne de haies en milieu rural. Ces opérations ont des conséquences environnementales négatives importantes.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces faits. On constate parfois un manque de vigilance de la part des autorités administratives qui délivrent les autorisations sans tenir suffisamment compte des impacts négatifs des opérations réalisées sur la végétation. Ils peuvent également résulter d'une protection insuffisante des infrastructures végétales arborées au sein des documents d'urbanisme, souvent accompagnée par un déclassement massif des espaces boisés classés (EBC). Ils résultent aussi souvent d'une méconnaissance de la réglementation applicable voire d'une volonté délibérée de s'en affranchir.

Or, les collectivités territoriales ne peuvent pas ignorer le contexte actuel du changement climatique et de la perte de biodiversité, dont le [7<sup>e</sup> rapport de l'IPBES](#) publié le 6 mai 2019 en fait un constat alarmant. Il est nécessaire qu'elles mettent tout en œuvre pour adapter leur territoire et limiter les conséquences liées à ce contexte. Les arbres ont un rôle déterminant pour y faire face. Pour nos associations, les abattages excessifs doivent donc cesser et leur protection être renforcée au sein des SCoT et des PLU(i), dont d'application rigoureuse doit par la suite être assurée.

**Au-delà, les arbres ont un rôle paysager et contribuent au bien-être de la population.**

#### ➔ La prise en compte du rôle des arbres par les collectivités territoriales

Les arbres présentent de multiples fonctionnalités qui justifient leur protection :

- **Des puits de carbone contribuant à limiter le réchauffement climatique** : Par la photosynthèse, les arbres captent le CO<sup>2</sup>, l'un des principaux gaz à effet de serre, ils relâchent l'oxygène et permettent ainsi d'améliorer la qualité de l'air.
- **Des îlots de fraîcheur nécessaires face aux périodes de canicule** : Les arbres sont de véritables îlots de fraîcheur, grâce à leurs capacités d'évapotranspiration et à l'ombre qu'ils procurent. Ils contribuent ainsi à une meilleure qualité de vie de la population, notamment dans les villes qui sont, au contraire, de véritables « îlots de chaleur », où la température est plus élevée qu'ailleurs.
- **Des lieux propices à la biodiversité** : Ce sont des refuges de biodiversité, nécessaires à son maintien, en tant qu'abri, lieu de reproduction ou d'alimentation des espèces. Les haies sont spécifiquement utiles pour le déplacement de certaines d'entre elles.
- **Un rôle essentiel pour la ressource en eau** : Le rôle des arbres pour la ressource en eau est important tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif. Ils permettent de freiner le ruissellement des eaux et peuvent filtrer d'éventuels polluants qui iraient dans les cours d'eau. Les arbres sont également utiles pour réguler la quantité d'eau, d'une part en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, d'autre part en retenant l'eau de pluie lors de forte précipitations, limitant ainsi les risques d'inondation.